

SÈVREMOINE

Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 28 MAI 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 67

Nombre de Conseillers municipaux présents : 60

Date de la convocation : vendredi 22 mai 2026

Délibération n° : DCM_2026_142

Matière 7.8

Le jeudi 28 mai deux mille vingt-six, à 20h00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Richard Cesbron, Maire.

Conseillers municipaux présents : (60)

Caroline Airiau, Denis Allaire, Antoine Babin, Philippe Bâcle, Nicolas Bahuaud, Evelyne Baumard, Amélie Bernard Le Goff, Vincent Blanchard, Céline Bonnin, Aurélie Boumard, Cédric Bouttier, Pierre Bredeaux, Amandine Catiau, Richard Cesbron, Delphine Chateigner, Aline Chéné, Cyrille Chiron, Laurent Cholet, Eric Chouteau, Emilie Clemenceau, Estelle Collin, Alexandre De Fraissinette, Sébastien Dessenin, Adrien D'Hostel, Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Christian Gaborit, Geneviève Gaillard, Patrice Gautier, Gautier Girard, Claudine Gossart, Nathalie Grasset, Martin Griffon, Marianne Guinebretière, Christine Hamard, Laurence Huet Andriot, Cédric Jeanne, Dominique Joulain, Hervé Koffi, Dominique Le Courtès, Antoine Leroux, Agnès Lesdéma Legal, Isabelle Maret, Nathalie Mazé, Marie Moreau, Jean-François Ouvrard, Jean-Christophe Pencolé, Didier Pohnu, Joris Rafflegeau, Julien Raveleau, Marie-Annick Renoul, Marina Retailleau, Véronique Richard, Thierry Rousselot, Nadège Sechet, Jean-Dominique Sorin, Aubin Sourice, Isabelle Suteau, Jean-Luc Tilleau et Sandrine Villette.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (5)

Aglaé De Beauregard, Olivier De Charnacé, Emmanuel Guilloteau, Tiphaine Le Bellec et Emma Sellier.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (2)

Elisabeth Amiot	Christian Gaborit
Vanessa Illan	Nicolas Bahuaud

Secrétaire de séance : Alexandre De Fraissinette

Travaux SIEML d'extensions de réseaux, de dépannage de l'éclairage public et d'effacement de réseaux – Fonds de concours SIEML

Rapporteur : Eric CHOUTEAU, Délégué à la Voirie, aux Espaces publics et à l'Aménagement des Centre-Bourgs

EXPOSE DES MOTIFS

Le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) doit assurer pour Sèvremoine des opérations d'extension de réseaux d'éclairage public.

Sur ce type de prestation, la part prise en charge par le SIEML est de 0% ou 25% suivant qu'il s'agisse de matériels ou de travaux sur réseaux.

Aussi, les opérations d'extension de réseaux proposées sont estimées à 26 986 € net de taxe, le montant du fonds de concours à verser par la commune serait de 22 694 €.

Le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire assure pour Sèvremoine des réparations sur le patrimoine d'éclairage public.

Sur ce type de prestation, le SIEML prend en charge 25% des dépenses.

Aussi, les opérations de dépannage de l'éclairage public réalisées sont estimées à 5 524.50 € net de taxe, le montant du fonds de concours à verser par la commune serait de 4 143.38 €.

Le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) doit assurer pour Sèvremoine des opérations d'effacement de réseaux.

Sur ce type de prestation, la part prise en charge par le SIEML peut varier de 0% à 80% suivant qu'il s'agisse de réseaux de télécommunication, basse tension ou d'éclairage public.

Aussi, les opérations d'effacement de réseaux proposées correspondant à la rue de Bretagne et rue d'Anjou à St Crespin sur Moine sont estimées à 353 398 €, le montant du fonds de concours à verser par la commune serait de 136 696,16 €.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 21 mai 2026,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Etant précisé que Dominique Joulain ne participe pas au vote,

Votants	Pour	Contre	Abstention
61	61	0	0

- **APPROUVE** le montant global des prestations du SIEML et le montant de fonds de concours pris en charge par Sèvremoine réparti de la manière suivante :

Extensions de réseaux						
REF SIEML	COMMUNE	BUDGET	NATURE DE L'OPERATION	MONTANT TRAVAUX	TAUX FDC DEMANDE	MONTANT DU FDC DEMANDE
301-26-02	ROUSSAY	EXTENSION	Déplacement de candélabre (26)	2 970 €	75%	2 228 €
301-25-30-01	ST CRESPIN SUR MOINE	EXTENSION	Extension EP - Aménagement centre bourg	14 200 €	75%	10 650 €
301-25-30-02	ST CRESPIN SUR MOINE	EXTENSION	Coffret prise - Aménagement centre bourg	9 816 €	100%	9 816 €
Participation communale totale						22 694,00 €

Dépannage de l'éclairage public

REF SIEML	COMMUNE	BUDGET	NATURE DE L'OPERATION	MONTANT TRAVAUX	TAUX FDC DEMANDE	MONTANT DU FDC DEMANDE
206-26-180	MONTFAUCON MONTIGNE	DEPANNAGE	Remplacement lanterne pt 2	913,56 €	75%	685,17 €
264-26-171	ST ANDRE DE LA MARCHE	DEPANNAGE	Remplacement candélabre pt 14	1 349,54 €	75%	1 012,16 €
301-26-310	ST MACAIRE EN MAUGES	DEPANNAGE	Remplacement lanterne pt 878	912,45 €	75%	684,34 €
301-26-309	ST MACAIRE EN MAUGES	DEPANNAGE	Remplacement candélabre pt 767	1 564,83 €	75%	1 173,62 €
350-26-734	TORFOU	DEPANNAGE	Remplacement lanterne pt 462	784,12 €	75%	588,09 €
Participation communale totale						4 143,38 €

Effacements de réseaux

REF SIEML	COMMUNE	BUDGET	NATURE DE L'OPERATION	MONTANT TRAVAUX	TAUX FDC DEMANDE	MONTANT DU FDC DEMANDE
301-24-16-01	ST CRESPIEN SUR MOINE	EFFACEMENT 2026	Rue de Bretagne - BT	185 352,11 €	20%	37 070,42 €
301-24-16-02	ST CRESPIEN SUR MOINE	EFFACEMENT 2026	Rue de Bretagne - EP	30 343,79 €	20%	6 068,76 €
301-24-16-03	ST CRESPIEN SUR MOINE	EFFACEMENT 2026	Rue de Bretagne - GC Télécom	49 775,95 €	100%	49 775,95 €
301-24-16-04	ST CRESPIEN SUR MOINE	EFFACEMENT 2026	Rue de Bretagne - Contrôle	145,17 €	20%	29,03 €
301-25-07-01	ST CRESPIEN SUR MOINE	EFFACEMENT 2026	Rue d'Anjou - BT	56 000 €	40%	22 400 €
301-25-07-02	ST CRESPIEN SUR MOINE	EFFACEMENT 2026	Rue d'Anjou - EP	17 180 €	40%	6 872 €
301-25-07-03	ST CRESPIEN SUR MOINE	EFFACEMENT 2026	Rue d'Anjou - GC Télécom	14 400 €	100%	14 400 €
301-25-07-04	ST CRESPIEN SUR MOINE	EFFACEMENT 2026	Rue d'Anjou - Contrôle	200 €	40%	80 €
Participation communale totale						136 696,16 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son Adjoint Délégué à la Voirie, aux Espaces publics et à l'Aménagement des Centres-Bourgs, à signer ces documents, et le cas échéant les conventions triparties d'enfouissement des réseaux concernés.

Copie certifiée conforme au registre dument signé.

Pour le Maire et par délégation :

